

Macti animo estote Dilecti Filii et viriliter agite in Deo fidentes, cujus causæ servitus hujus apostolicæ cathedræ doctrinis inniuit. (Bref de Pie IX à la LIBERTÉ.)  
Libenter etiam perspeximus Vobis in eo ministerio quo fungimini propositum esse firmiter monitis adherere quæ ab hac Sancta Sede catholicis scriptoribus sunt tradita  
(Bref de Léon XIII à la LIBERTÉ.)

# LA LIBERTÉ

journal quotidien politique et religieux

O. I. X. M. V. X.

## PRIX D'ABONNEMENT

	3 mois	6 mois	Un an
SUISSE . . . . .	Fr. 6 »	11 »	20 »
FRANCE POSTALE . . . . .	» 10 »	19 »	36 »

Prix du numéro : 10 centimes.

## Rédaction et Expédition

BUREAUX : Grand'Rue, 13, à Fribourg

La rédaction rend compte des ouvrages dont deux exemplaires lui sont adressés.

Elle annonce ceux dont elle reçoit un exemplaire.

Les annonces sont reçues exclusivement par l'Agence suisse de Publicité ORELL, FUSSELL & Co, à FRIBOURG, 69, rue des Epouses; Zurich, Bâle, Berne, Lausanne, Coire, Glaris, Lucerne, Schaffhouse, Saint-Gall, Milan, Londres, etc.

## Prix de l'annonce ou de son espace :

Pour l'étranger 20 cent. la ligne. Pour la Suisse 15 cent. la ligne. Pour le canton 10 cent. la ligne.

Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

## Quelques mots aux organes

DE L'ENTENTE CORDIALE

Depuis qu'il est allé prendre des leçons de catholicisme dans les bureaux du *Confédéré* et dans les salles du Cercle des Travailleurs, le *Bien public* s'arrose le monopole de l'orthodoxie; il s'octroie le droit de scruter les consciences et de sonder les reins et les cœurs. Le pharisien, au haut du Temple, si on le compare à notre feuille modérée-radical, était un modèle d'humilité et de modestie.

Une fois, sinon deux fois par semaine, nous trouvons le *Bien public* occupé à boxer contre la poitrine des autres en faisant bruyamment leur *mea culpa*. Cet exercice, qui n'a jamais été recommandé dans aucun traité de spiritualité, ne nous surprend ni ne nous émeut. On en rit, voilà tout.

Hier, l'organe du modérantisme radical, s'emparant fort maladroitement d'un mot de l'illustre cardinal Lavignerie, dénonçait une sorte de « tyrannie d'en bas » qui, dans le diocèse de Lausanne, pèserait sur les consciences. Il nous semble que la tyrannie — c'est-à-dire l'autorité usurpée — apparaît en cette circonstance dans les colonnes mêmes du *Bien public*. Qui a donné à ce journal mission d'exercer la police des âmes dans le diocèse de Lausanne? Où sont les Bulles qui ont conféré cette juridiction à MM. les frères Fragnière?

Dans une certaine école, on ne saura donc jamais se dépouiller d'une mauvaise habitude qu'on avait prise aux temps où l'on ne jurait que par la parole d'un illustre évêque, dont nous n'avons à rappeler ici ni les luttes, ni les mérites, ni les services. Mais des admirateurs trop zélés et trop peu ferrés sur les principes de la hiérarchie avaient fait de cet évêque une sorte d'évêque universel et se réglaient d'après ses mandements, d'après ses lettres pastorales, de préférence aux directions et aux recommandations de l'évêque diocésain.

Le *Bien public* en est toujours à ce même point, sauf que l'évêque de son diocèse mal défini et perpétuellement changeant, varie avec les circonstances. Tantôt ce sera un évêque français et tantôt un évêque espagnol qui représen-

tera à ses yeux l'épiscopat, selon qu'il aura paru un document épiscopal, dont notre confrère pourra user — je veux dire abuser. Ah! qu'on ne se méprenne pas sur notre pensée. Ces évêques dont le *Bien public* abuse n'ont rien fait pour mériter ce déshonneur; mais ils ont écrit ou parlé en vue d'une situation donnée, et l'organe des « modérés » fribourgeois applique leurs paroles à des situations toutes différentes.

Nous ne saurions jamais assez respecter la parole épiscopale en général — car c'est la voix de l'Eglise retentissant partout, et c'est la grande voix qui plane sur l'humanité et lui indique la vérité et la vie; — mais, d'un autre côté, il n'y a qu'une parole épiscopale qui, pour chacun de nous, soit l'expression de l'autorité et à laquelle nous devons obéissance, c'est la voix de notre évêque diocésain en communion avec le St-Siège. Chaque évêque, dans l'Eglise qu'il gouverne, applique les règles tracées par le Successeur de saint Pierre aux besoins spéciaux et à la situation propre de cette Eglise.

L'illustre cardinal Lavignerie a eu, paraît-il, des raisons de dénoncer une « tyrannie d'en bas » qui mettrait en péril les intérêts religieux confiés à sa sollicitude. Le *Bien public* s'empare du mot et décrète que cette « tyrannie » n'est pas en Afrique, mais à Fribourg, et évidemment, elle n'est pas non plus au N° 6, mais au N° 13. Voilà qui s'appelle faire une belle position à l'évêque diocésain qui verrait cette tyrannie s'exercer et qui ne la réprimerait point, et il faudrait que le signal de la résistance vienne des côtes d'Afrique!...

De tout quoi je conclus que la « tyrannie d'en bas » commencerait effectivement à exister le jour où des articles dans le genre de celui du *Bien public* seraient pris au sérieux.

\*\*\*

Nous n'avons pas compris grand'chose à une soi-disant réfutation que le *Confédéré* nous oppose au sujet des réflexions que nous avons consacrées à l'attitude prise par la députation catholique aux Chambres fédérales dans la discussion sur la compensation à accorder aux villes de Genève et de Carouge pour la suppression de leurs octrois.

Un mot paraît être le nœud du débat, c'est le mot de *privilege*, qui horripile le

*Confédéré*. Nous savons bien qu'il y a, dans le monde libéral, un préjugé contre ce mot qui vaut mieux que sa réputation. On en fait le synonyme d'iniquité. Or, rien n'est souvent plus juste qu'un privilège et à le supprimer on commet fréquemment de criantes injustices. Les nations les plus libres sont celles qui respectent le mieux les privilèges; voyez l'Angleterre et les Etats-Unis. Le niveau égalitaire d'une loi identique pour des situations fort différentes, même contraires, froisse les intérêts les plus respectables. On vient de s'en apercevoir une fois encore dans la question des *ohmgelds* et octrois. La règle commune votée d'abord était parfaitement injuste vis-à-vis de la ville de Genève. Les conseils de la Confédération s'en sont aperçus à temps et ont modifié le projet primitivement adopté. C'est très bien; mais qu'on ne vienne pas nous dire que ce n'est pas un privilège (*privata lex*) c'est-à-dire une disposition spéciale pour tenir compte de la situation spéciale d'une seule et unique ville, Genève!

## TIR FÉDÉRAL DE BERNE

### Jour officiel (suite)

M. Schenk, président de la Confédération, est accueilli par de longs applaudissements. Il porte le toast à la Patrie. Il salue tout d'abord Berne, à l'appel de laquelle les autorités fédérales ont répondu avec joie.

« La fête a conservé son attraction mystérieuse pour des milliers de Suisses qui accourent aujourd'hui sur le Kirchenfeld; le génie de la patrie poursuit son travail invisible, comme il ne le fait nulle part ailleurs, ni dans la famille, ni dans l'école, ni dans les temples, ni dans les salles des Conseils. »

L'orateur parle ensuite des plaintes qui se sont élevées dans le peuple au sujet des entraves douanières mises par des peuples voisins à nos industries. « Si nous n'avons pas suivi l'exemple donné par des pays étrangers, ce n'est pas par politesse internationale, mais parce que nous n'avons pas encore la conviction qu'une politique protectionniste puisse être utile à nos populations; si nous l'avions, il y a longtemps que nos traités seraient dénoncés et que nous marcherions sur les traces de nos voisins.

« Mais un autre mal nous est venu du dehors. Des hommes ont surgi, dont l'œuvre est inscrite en lettres de sang dans l'histoire des dernières années et qui méprisent la loi et le droit, renient le patrie, tout progrès dans les affaires publiques et prêchent la guerre à tout ordre social. Leurs leçons ne sont pas entendues sur le sol suisse; elles n'y trouvent pas un sol favorable. Que viendrait faire les anarchistes dans un pays qui sait mettre sa Constitution en harmonie avec les besoins du moment.

« Entraîneront-ils les ouvriers suisses? Les sépareront-ils du reste de leur concitoyens? Ils n'y ont pas réussi jusqu'ici; nous avons la conviction qu'ils n'y réussiraient pas davantage à l'avenir. Les anarchistes étrangers qui espèrent continuer leur œuvre de destruction en se couvrant du nom et de la protection de notre patrie, apprendront que le peuple suisse et ses autorités ne sont point disposés à leur garantir un asile.

« Malgré tous les progrès, tous les sacrifices, il y a encore des citoyens qui ne se trouvent pas à l'aise chez nous; mais pour changer cet état de choses, nous n'avons pas besoin du drapeau rouge. La Suisse ne manque pas du sentiment de fraternité, qui permet de travailler au bien des affligés, des malheureux. Ne craignons donc pas, notre belle patrie se changera toujours davantage en un pays plus beau, plus ensoleillé, où tous ses enfants pourront vivre en joie, fiers d'appartenir à une aussi belle patrie. »

Après M. Schenk, le doyen du corps diplomatique, M. Arago, est monté à la tribune.

« Profondément ému, dit-il, par l'éloquent discours du président de la Confédération, par l'accueil réservé au corps diplomatique dans l'admirable enceinte où viennent flotter cent bannières, l'historique famille du glorieux drapeau que saluent d'autres flammes et d'autres étendards, nous sommes heureux d'acclamer le toast à la Patrie.

« Respectez-le ce toast; acclamons-le souvent, puisque de funestes nomades osent préconiser la fin des nations; puisque vos magistrats, d'autant plus vigilants qu'ils favorisent mieux l'activité civique ont dû sauvegarder contre leurs entreprises votre force morale dont l'Europe a besoin.

« Mais ne craignons pas trop d'effroyables menaces qu'une arme défensive, appelée le bon sens, rendra vaines partout, pourvu que les peuples n'aspirent qu'à suivre la

## Dépêches télégraphiques

PARIS, 24 juillet.

La conférence monétaire s'est ajournée à demain, les délégués belges attendent de nouvelles instructions.

La question en litige est de savoir si, au cas où l'Union des cinq Etats viendrait à être liquidée, les frais du retrait des monnaies d'argent seraient supportés en commun par les cinq contractants, comme le veut la Belgique, ou bien si chaque Etat supporterait les frais du retrait des monnaies qu'il a émises, comme le réclament la France et la Suisse.

LONDRES, 24 juillet.

A la Chambre des communes, sir M. Hicks-Beach dit que le gouvernement a adhéré à sa déclaration d'hier, déclinant toute responsabilité du bill, supprimant l'incapacité électorale pour cause d'assistance, mais qu'il s'efforcera de ne pas perdre le bill par des délais. En conséquence, dans une troisième lecture est demandée dans la soirée, le cabinet ne s'y opposera pas.

COLOGNE, 24 juillet.

Deux maisons situées près du marché du bois et habitées par seize familles se sont écroulées à midi et demie.

A 1 heure, on avait retiré 11 personnes, dont 3 mortes, 5 grièvement et 3 légèrement blessées.

Dans les deux maisons se trouvaient des restaurants. Plus de 60 personnes sont encore ensevelies sous les décombres.

NICE, 24 juillet.

Une série d'orages sans exemple ont éclaté sur les Alpes maritimes. Les communications sont interrompues sur plusieurs points de la frontière.

PARIS, 24 juillet.

Les journaux démentent que M. de Béhaine ait hâté son retour à Rome à cause des prochaines promotions de cardinaux. M. de Béhaine était venu seulement conduire sa famille en France.

## DERNIÈRES DÉPÊCHES

COLOGNE, 25 juillet.

Dans le courant de la soirée deux maisons se sont écroulées.

D'une maison en partie restée debout, des flammes se sont élevées; le feu a été combattu par les hydrantes.

Jusqu'à présent on a retiré des ruines 54 personnes, dont 4 mortes et une autre qui a expiré à l'hôpital.

Un petit enfant a été retrouvé sain et sauf à 10 heures du soir.

Le nombre des personnes restées sous les décombres ne peut encore être fixé.

LONDRES, 25 juillet.

Le *Morning-Post* dit que les négociations entre l'Angleterre et la Russie continuent d'une manière satisfaisante. Une entrevue aura lieu aujourd'hui entre lord Salisbury et M. de Staal.

Le *Daily-News* croit que les négociations aboutiront à la simple acceptation par la Russie de l'arrangement préparé par lord Granville.

Dans un discours prononcé hier, lord Granville a dit que lord Salisbury traite les questions de l'Afghanistan et de l'Égypte de manière à mériter l'approbation de tous les membres du précédent cabinet.

NEW-YORK, 25 juillet.

Les obsèques du général Grant sont fixées au 8 août.

BOMBAY, 25 juillet.

L'on n'a reçu ici aucune confirmation du bruit d'après lequel une émeute aurait éclaté à Caboul. Le gouvernement de l'Inde n'aurait reçu aucune nouvelle à cet égard.

Suivant les derniers avis, une tranquillité parfaite règne à Caboul.

BERNE, 25 juillet.

Résultats du Tir du 24: 21 grandes, 55 petites coupes.

Bonnes cibles: *Eiger*, M. Egger, Louis fils, Fribourg, 5262 degrés.

*Mench*, M. Giller, Julien, Fribourg, 5624 degrés.

Le funiculaire Dalmazzi a suspendu son exploitation, devenue dangereuse par défauts de construction.



voie du progrès. Marchons donc, guidons-les; ni fatigue ni trêve; allons et si l'un d'eux se laisse troubler quelques jours, ramignons son courage en lui montrant d'abord, comme nous l'avons fait déjà, votre brave pays, travailleur, progressiste, ardemment patriote.

« Oh! depuis cinq années, j'observe vos tendances, vos mœurs, votre génie, vos solides vertus, et je réponds de vous.

« Que la haine, l'envie, le chaos, le néant essaient de vous séduire, vous les méprisez. Qu'on vous prêche la guerre aux industries fécondes même après les merveilles de l'Exposition de Zurich, vous illuminez le pont du Kirchenfeld.

« Qu'on s'attaque au palais que nous voyons d'ici sur la rive de l'Aar et que j'aperçois chez moi, notre France bernoise, vous courez le défendre comme le foyer de vos pères, comme votre berceau, comme un puissant collège d'éminents citoyens, qui fondent, multiplient et dotent vos écoles, celles de vos enfants, celles de l'avenir! Car l'avenir est là, fertile, radieux, ne l'oubliez jamais. Car l'esprit se cultive en pépinière d'hommes aussi facilement que les vertes campagnes; éclatantes richesses pour vos moissons futures, avec les fruits du sol, elle vous donnera sans cesse plus ornée la flore des sciences: Ingénieurs, soldats, juristes, philosophes, historiens, poètes.

« Assez! Mon cœur déborde; assez! Victor Hugo, l'immortel mort d'hier, votre hôte de Villeneuve, de Bex et de Ragatz, m'avait promis, hélas, de vous dire aujourd'hui, quand je vous parle seul, combien il vous aimait. Sa grande ombre m'efface. Ecoutez cependant nos vœux. L'ambassadeur de la République française et tous ses chers collègues, s'honorent de boire à la Suisse, au Conseil fédéral, à la ville de Berne. (*Tonnerre d'applaudissements.*)

La musique joue à deux reprises la *Marsaillaise*. M. Arago se lève: « Sans phrase et la main sur le cœur, la France vous remercie! »

L'illumination, qui n'était pas une des moins grandes parmi les attractions de la journée officielle, a brillamment réussi (sans jeu de mots). Les maisons particulières rivalisaient d'éclat entre elles, les édifices publics, les ponts étaient soulignés d'innombrables lampions. La foule se pressait partout et la circulation se faisait très difficilement sur certains points.

Parmi les bâtiments décorés avec goût et illuminés avec luxe, citons le Palais fédéral, le Bernerhof, la Banque fédérale, l'Hôtel des postes, le grand Hôpital, l'Académie, très originale avec sa décoration empruntée aux insignes des différentes Sociétés d'étudiants et son immense transparent, l'Hôtel de la Monnaie, le Stift et la maison N° 4 Bärenplatz.

Il est superflu de dire que les hôtels et les auberges, si nombreux à Berne, se faisaient remarquer par la profusion des décorations, lampions, lanternes vénitienes, etc.

Le pont du Kirchenfeld, enrubanné de feu, produisait de loin un effet fantastique et grandiose.

Des fils de fer, se croisant en tous sens, supportaient des lanternes multicolores.

Ces longues théories de lumières scintillantes et vacillantes produisaient le plus gracieux effet.

Les rues de l'Hôpital, de la Justice et la Gramasse avaient adopté ce genre d'illumination.

Charmanes aussi les nombreuses fontaines, surtout le Berner Brüggler Brunner, représentant une tour gothique.

Les petites rues étaient peut-être les plus jolies. Grâce à l'entrecroisement des banderoles et au rapprochement des balcons, on passait souvent comme sous une voûte de feu.

Les villas et maisons disséminées autour de la cité piquaient de points lumineux le fond sombre des feuillages et ces lueurs dans le lointain semblaient être des feux follets entraînés dans une gigantesque sarabande.

Contrairement à ce qui se fait chez nous on s'abstient ici d'affubler les édifices religieux de décorations profanes. Cet exemple de respect pourrait être utilement suivi.

\*\*\*

Le vendredi a été, par comparaison, un jour de repos pour les représentants de la presse, car ils n'ont eu à enregistrer que la réception du drapeau cantonal de Lucerne.

Un malentendu regrettable a été cause que les carabiniers de Lucerne n'ont pas été salués par les salves usitées pour la réception des contingents cantonaux.

M. le colonel *Vonmatt* a présenté, en termes très patriotiques, le drapeau cantonal, qui a été reçu par M. *Bühlmann*, conseiller national à Höchstetten (Berne).

\*\*\*  
Au banquet M. *Carteret* (Genève) a porté le toast à la patrie. Il a été, nous le constatons avec plaisir, raisonnable et modéré dans son discours; il a célébré l'indépendance de la Suisse, qui, petite et faible, a su se faire respecter. Les diplomates, ajoutait-il, en sont arrivés à dire que, si la Suisse n'existait pas, il faudrait l'inventer. Nous sommes le tampon qui sépare de grandes nations. En avant, nous avons encore à progresser; nous avons une maladie nationale, cette plaie de l'alcoolisme. Unissons-nous pour la guérir!

Nous ne voulons pas nous matérialiser. M. *Deucher*, vice-président du Conseil fédéral, a invité les participants à boire en l'honneur de l'idée nationale, puis M. *Durrer*, conseiller national du canton d'Unterwald-le-Bas, saluant la solidarité de tous les cantons et de tous les confédérés, a porté son toast au peuple bernois et à la ville fédérale.

M. *Baumgartner*, avocat à Berne, a prononcé un discours en l'honneur des Suisses à l'étranger. Enfin M. *Jeanhenry* (Neuchâtel) a bu à la trinité républicaine, c'est-à-dire à la France révolutionnaire, à l'Amérique de l'émancipation des noirs et à la Suisse libérale et progressive.

\*\*\*  
Les Comités commencent à craindre de n'avoir pas fait un suffisant approvisionnement de liquides. Mais aussi il fait si chaud. Le jour officiel, il a été bu 30,000 bouteilles de vin et 10,000 litres de bière.

De plus, il a été délivré depuis dimanche jusques et y compris jeudi, 26,000 cartes de banquet!

On a calculé que tous les frais d'organisation seront couverts samedi soir, et que les actions pourront être remboursées au pair.

\*\*\*  
Les représentants de la presse doivent un mot de sympathie à M. *Tognetti*, un des rédacteurs du *Genevois*, à qui la Providence ménageait une rude épreuve. Il était venu à Berne avec sa femme, pour remplir les fonctions de reporter.

M<sup>me</sup> *Tognetti*, qui est dans la fleur de l'âge, avait assisté encore lundi au concert qui avait lieu à la cantine; le lendemain elle s'est trouvée malade et dans la nuit de jeudi à vendredi, la mort l'a enlevée.

Chacun plaint cet homme si cruellement éprouvé, et les représentants de la presse se sont réunis, afin de donner à leur collègue une preuve de leurs sympathiques condoléances.

\*\*\*  
Berne, 23 juillet.

**Meilleurs résultats**

**Petites coupes (100 numéros)**

Studer, Hans, Escholzmatt; Baumberger, Muselbach (St-Gall); Tissot, Robert, Villeret; Bosch, M., Altstätten (St-Gall); Ruhner, J., Rütli (Zurich); Quartier, Ferd., Fleurier; Jenny, P., Ennenda; Meyer, W.-Th., St-Gall; Clérin, Alex., Nancy; Kotschet, Jos., St-Imier; Chevèri, Alfred, Genève; Lussy, Dr, Montreux; Boyet, Aug., Neuchâtel; Lenzing, père, Chaux-de-Fonds; Bühler, Emile, Neuveville; Haberthur, Ed., Chaux-de-Fonds; Mohler, Lausen (Bâle-Camp.); Malherbe, Emile, Montricher; Hummel, W., Renan; Künzli, Jacques, Strengelbach; Witzig, Théodore, Winterthur; Reymond, Camille, Aubonne; Suter, Edouard, Koelliken; Marillier, Louis, Chaux-de-Fonds; Bornand, S., Sainte-Croix; Deutsch, major, Richtersweil; Quinqueton, G., Paris; Brunner, Jacques, Glaris; Grans, Fr., Naples; Kaufmann, Alfr., Dr, St-Gall; Uhlmann, Richard, St-Gall; Knecht, J., Zurich; Willy, Coire; Chevalley, Aimé, Neuchâtel; Bernasconi, Emile, Reichenbach; Krüsi, Charles, Zurich; Kunz, Th., Berne; Bremer, H., Frauenfeld; Langenstein, Jules, Boudry (Neuchâtel); Rohr, dorf, Conrad, Zurich; Laube, Gustave, Davos; Bircher, Ch., Kublis; Roffler, M., Lucerne; Brun, Etienne, Genève; Verron, nég., Berne; Imobersteg, Charles, Bâle; Bernasconi, Félix, Mendrisio; Grubenmann, Rob., Hérisau; Rosset, Alb., Motier-Travers; Käser, Alb., Landeron; Wyss, Oscar, Neuveville; Roethlisberger, O., Herzogenbuchsee; Wollschlegel, J., Neuchâtel; Vouilloz, Charles, Vernayaz (Valais); Rætz, secrétaire de préfecture, Berne; Crepel, Ernest, Chancy; D'Ambrosio, Alb., Naples; Mercier, Louis, Orbe; Vicomte de Guyer, Dijon; Munzinger, R., Olten; Bètemps, Genève; Schöpfer, Adrien, Berne; Herzog, dentiste, Olten; Revaz, César, Salvan; Riser, Léon, Neuchâtel; Mappoli, Fr., Locle; Stiefel, Guillaume, Singapore (Indes-Orientales); Hahn, Louis, Olten.

**Grandes coupes (200 numéros)**

Walser, Arnold, Winterthur; Jackli, Alphonse, Bâle; Tschappu-Bruhlin, Glaris; Roulet-Perrin, Pont-Martel; Monard, Jules, Pont-Martel; Michalski, L., Hilfiken (Argovie);

Wuille, G., Colombier; Schwob, Emile, Pratteln; Chatelain, Ernest, Porrentruy; Schmid, nég., Berthoud; Freiberger, Rud., commis, Tann (Zurich); Blanc, Alfred, Berne; Hofmann, Rud., Muri; Mærki, Jean, Binningen; Mæder, Robert, St-Gall; Lenzing, fils, Chaux-de-Fonds; Moneta, P., Casalmaggiore (Italie); Anzani, G., Lugano; Wyss, J., Bethlehem (Bern); Kuhn, G., Niederson (Bern); Stocker, Xavier, Münster (Lucerne); Clémence, Eugène, Chaux-de-Fonds; Lüdin-Gysin, Liestal; Aellen, préfet, Gessenay (Berne); Hegi, Jacques, Roggwyl (Berne); Bamert, G., Oberuster (Zurich); Girard, Emile, Breune; Schilling, Fritz, Creune; Leuenberger, Isaac, Breune; Zyro, Charles, cons. nat., Thoune; Gagnebin, nég., Tramelan.

**Première mouche (avant midi):**

Witner, J., Lenzbourg.

**Dernière mouche (avant midi):**

Matthey, Ul., Cachot (Neuchâtel).

**Première mouche (après midi):**

Witzig, Th., Winterthur.

**Dernière mouche (après midi):**

Haubensack, Ad., Lungern.

**Vaterland (bonne cible).**

	DEGRÉS
1. Weinmann, Jules, Enge (Zurich)	2941
2. Waldvogel, J., Schaffhouse	3510
3. Fontanellaz, Ch., Berne	3563
4. Gerber, Emile, Thoune	4623
5. Laube, Gustave, Davos	4886

**Jungfrau (bonne cible).**

	DEGRÉS
1. Hofmann, J., Winterthur	2782
2. Biolley, Ch., Saint-Maurice	3195
3. Perrenaud, Genève	4862
4. Jäggi, H., Winterthur	5182
5. Corbeau, H., Epesses (Vaud)	5737

**Eiger (bonne cible).**

	DEGRÉS
1. Corrodi, Théoph., Horgen (Zurich)	1872
2. Lepatenier, L., Saint-Blaise	2062
3. Bernst, Gessenay (Berne)	5243
4. Munzinger, Alb., Töss (Zurich)	5494
5. Omlin, Alb., Gessenay (Berne)	5858

**Moench (bonne cible).**

	DEGRÉS
1. Jungwirth, H., Frauenfeld	2013
2. Wetter-Weiss, J., Saint-Gall	2317
3. Granguilon, Yverdon	2420
4. Legeret, Saint-Saphorin	2729
5. Thélin, Ant., Cossonay	6137
6. Guggisberg, J.-A., Schwarzenburg	3901

**Berna (bonne cible).**

	DEGRÉS
1. Fonjallaz, Epesses (Vaud)	3422
2. Huber, Fr., Genève	5931
3. Bachmann, A., Wollerau	9835
4. Seiler, Fr., Wengeralp	9820
5. Gollet, H., Cully	9980

**Cible militaire**

	POINTS
1. Klotter, J.-L., Lengnau (Argovie)	225.5
2. Jeanrenaud, A., stud., Fluntern (Zur.)	221.4
3. Tamert, G., Ober-Uster (Zurich)	218.9
4. Gurtner, Jacq., inst., Wimmis (Berne)	209.0
5. Waldvogel, H., Schaffhouse	209.0

**Cible tournante**

	DEGRÉS
1. François, Félix, Montreux	12
2. Hegi, Jacques, Roggwyl (Berne)	198
3. Hegi, Jacques, Roggwyl	255
4. Hürlimann, Wilderswyl	288
5. Azzani, Lugano	350

**Séries**

	NUMÉROS
1. Angehrn, Alois, Hagenweil (Thurg.)	424
2. Döbeli, Otto, Séon (Argovie)	418
3. Gugolz, H., Admriswyl (Zurich)	410
4. Stalder, G., Madretsch	410
5. Uhlig, Charles, Gessenay	400

**Primes**

(Ont obtenu 8 cartons.)

Mosimann, apoth., Langnau; Wyss, Oscar, Neuveville; Brunner, Arn., Hombrechtikon; Marini, Leonidas, Castellfranco; Jaquet, Fréd., Chexbres; Langenhager, J., Saint-Gall.

(Ont obtenu 7 cartons.)

Chavan, Charles, Lausanne; Walder, Alb., Yverdon; Joller, M., Neuheim (Zoug); Digelmann, J., Monchaltor; Vautier, Ami, Grandson; Wild, Fritz, Mittodi (Glaris); Husler, Alois, Riggenbach (Schwyz); Vogl, Jacques, Binningen; Baumgartner, H., Liestal; Frank, Alois, Hohenrain; Bær, Guillaume, Zofingue; Wehrli, Emile, Aarau; Enzmann, O., Flüeli (Lucerne); Blattner, Guill., Liestal; Danuser, Paul, Coire; Coutau, S., Genève; Weber, Théodore, Wohlen; Krebs, Frédéric, Oberhofen; Verdut, Sec., Vanol; Luthy, J., Lungkhofen; Burckhardt, J., Frauenfeld; Stoler, Emile, Pratteln; Betschen, Unterseen; Bühler, H., Enge.

**Nouvelles suisses**

CHEMINS DE FER. — Pour satisfaire aux nombreuses demandes qui lui sont adressées, la Suisse-Occidentale-Simplon émettra, pour dimanche prochain 26 courant, des billets spéciaux, aller et retour le jour même, pour Berne, et comportant une réduction d'environ 60% sur le prix de simple course, dès Genève, Nyon, Rolle, Morges, Lausanne, Yevy, Montreux et Villeneuve. — Ces billets ne seront valables pour l'aller que par le train partant à 5 h. du matin de Lausanne; par le train 3 partant de Genève à 5 h. 25 du matin, de Genève à Morges; et par le train 42 partant

de Villeneuve à 6 h. 2 du matin, de Villeneuve à Lutry.

Le retour aura lieu, au choix du voyageur, par les trains N° 12, partant de Berne à 3 h. 15, et N° 18, partant de Berne à 6 h. 22 du soir et arrivant à Lausanne à 10 h. 08, à Villeneuve à 11 h. 20 et à Genève à minuit 20, et enfin par le train 220 a, partant de Berne à 8 h. 05 du soir, arrivant à Lausanne à minuit 05.

Les billets à prix réduits seront en vente dans les gares prénommées, samedi, dès 7 h. du matin à 6 h. du soir. Il n'en sera pas délivré dimanche.

**Lucerne**

L'affluence des étrangers devient chaque jour plus grande et les hôtels de Lucerne, faute de chambres, sont dans l'embarras.

Les hôtels de la montagne, ceux du Rigi surtout, auraient tort de se plaindre, quoique le nombre des promeneurs y passant la nuit ait un peu diminué. Ce fait est surtout sensible au Rigi-Kulm. La cause en est dans le chemin de fer, qui permet à des milliers de curieux de faire le voyage en quelques heures. Les hôteliers ont vu avec beaucoup de mécontentement l'organisation d'un train de nuit qui arrive au Kulm pour le lever du soleil.

Le Pilate jouit toujours des faveurs des touristes. De Hergiswil on y monte en quatre heures. Le chemin est fort bien entretenu. Dimanche dernier, environ cents personnes sont montées au sommet au point du jour. Plusieurs étaient venues la veille de Bâle et de Zurich. Les premiers étaient arrivés à Lucerne par l'express de 10 heures, s'étaient fait conduire en voiture à Hergiswil, et de là avaient fait l'ascension.

**Argovie**

La première assemblée de l'Association des dames suisses a été tenue dimanche à Aarau. On comptait environ 150 assistants, parmi lesquels une vingtaine d'hommes seulement. La réunion s'est occupée de la création d'écoles de perfectionnement pour les jeunes filles et l'on a résolu de demander à la Confédération un subside en faveur de ces établissements. M<sup>me</sup> Honegger, de Saint-Gall, fonctionnait comme présidente. La présidence honoraire a été offerte à M. le conseiller national Karrer.

L'assemblée a entendu également un rapport très complet sur l'éducation des filles, contenant une foule de propositions sur les réformes à apporter dans les écoles et au sein de la famille.

On a beaucoup recommandé aux mères d'inculquer à leurs filles les sentiments de simplicité et de les former de manière à ce qu'elles puissent, au besoin, gagner leur vie par le travail.

La cotisation annuelle a été fixée à 1 fr.

**Thurgovie**

Les pommes de terre ont encore baissé de prix à Ermatingen. Les 50 kilogrammes sont à 3 fr. 50 livrables par wagons complets.

Ne pourrait-on pas en faire venir à Fribourg où elles sont à un prix fou?

**Tessin**

On nous écrit de Bellinzzone, sous date du 23:

« Aujourd'hui, à 2 h. après midi, se sont réunis ici les membres du Grand Conseil, convoqués en session extraordinaire pour recevoir communication du résultat de la votation du 12 courant, ainsi que de la démission du conseil d'Etat in corpore.

« La séance a été ouverte par M. le président Gianella; 92 députés ont répondu à l'appel; plus tard leur nombre s'est élevé à 96.

« Pour la constitution du bureau ont été présentés, comme président, M. Antoine Primavesi; comme vice-président, M. l'avocat Victor Scazziga. Le premier a obtenu 56 voix, et le second 65; l'un et l'autre sont donc élus.

« Lecture a été donnée de la démission motivée du conseil d'Etat. La délibération sur cet objet a été mise à l'ordre du jour de la séance de demain matin, 9 heures.

« Je vous renseignerai sur la discussion qui interviendra. Pour le moment, je puis vous assurer que la situation est assez sérieuse.

« Les tribunes étaient comblées cette après-midi; demain on y sera encore plus entassés, si c'est possible.

« Dieu protège le Tessin! » M.

\*\*\*

Voici la traduction du Message par lequel les membres du conseil d'Etat ont déposé une démission collective:

« Le résultat de la votation populaire du 12 de ce mois, sur la loi relative à la correction du Tessin, et plus encore la manière dont le peuple a été conduit à repousser cette loi, — c'est-à-dire, en mettant en doute la sincérité de nos actes comme administrateurs de l'Etat — nous ont convaincus qu'au sein du peuple tessinois et dans une fraction de la majorité parlementaire a diminué la confiance, grâce à laquelle nous avons été soutenus dans l'accomplissement



des multiples devoirs qui sont inhérents à la charge dont vous nous avez honorés.

« Si, d'une part, il est toujours nécessaire, dans une république, de s'incliner devant l'expression de la volonté populaire, d'autre part, nous ne saurions affronter la responsabilité de l'abandon d'entreprises qui, tout en n'exécédant pas les forces dont le pays peut disposer, favorisent le progrès de celui-ci, et protègent son honneur.

« Nous voulons nous aussi l'économie des finances de l'Etat, mais nous ne croyons pas que tel doit être le seul objectif d'un gouvernement, ni que ce soit une économie réelle et bien entendue, de repousser toute dépense, même indispensable. Nous ne serons jamais pour une politique de pure conservation, c'est-à-dire sans idéal, sans but, sans avenir.

« De plus, qu'il nous soit permis de déclarer que, par respect pour cette autonomie cantonale qu'en maintes occasions nous nous sommes efforcés de défendre rigoureusement, il ne nous paraît ni sage ni prudent d'exposer notre canton à recevoir de la Confédération l'ordre de faire ce qui pourrait être réalisé par nous spontanément.

« Le premier souci de quiconque dirige un Etat d'après les principes de la vraie démocratie, doit être de procurer le bien de tous, sans distinction de contrées, mais selon que le besoin le requiert; et quand ce bien ne peut pas être réalisé, même en affrontant le péril de perdre la popularité, alors nous préférons déposer un mandat qui, à nos yeux, équivaut au sacrifice de notre dignité et de nos convictions.

« Or, telle est précisément la situation qui nous a été créée par les derniers événements; c'est pourquoi nous vous prions d'accepter notre renonciation aux fonctions de membres du conseil d'Etat. »

Le *Dovere*, organe principal du parti radical, fait des déclarations que nous recommandons à l'attention des lecteurs fribourgeois. Ils les trouveront assurément des plus instructives.

« Donc, le *Dovere* déclare compter sur « les députés conservateurs dissidents du Sottogènere, car il pourrait bien arriver que ceux-ci soient disposés à saisir l'occasion pour secourir le joug qui les a tenus asservis jusqu'ici presque autant que les libéraux (radicaux)... Et si cette éventualité se réalisait, ajoute-t-il, ces députés obtiendraient tout l'appui de la minorité. »

Une lettre adressée de Lugano au *Journal de Genève* nous apprend que les « députés conservateurs dissidents » du Sottogènere ont tenu, le 21 juillet, une réunion préliminaire à Lugano, et ont décidé d'accepter la démission des conseillers d'Etat, et de poster à leur place MM. Magatti, Soldati, Rossi, Volontario et Bonzanigo Zeppo, « ce dernier dans le cas seulement où l'on ne tomberait pas d'accord sur le choix du représentant de la minorité radicale. » Ceci n'est pas moins significatif.

Vendredi matin à l'ouverture de la séance, un incident déplorable s'est produit. Les dissidents n'ayant pas trouvé d'écho pour la nomination d'un conseil d'Etat pris dans leurs rangs — ils ont trop peu de surface, politiquement parlant — ont signé une déclaration collective, portant qu'ils s'abstiendraient de prendre part aux délibérations et à la réélection du conseil d'Etat. La lecture finie, les signataires sont sortis de la salle.

Sur la proposition de M. Respini, le Grand Conseil a suspendu la séance jusqu'à 11 h., probablement pour donner aux dissidents l'occasion d'écouter de plus sages conseils.

La séance ayant été reprise, les membres démissionnaires du conseil d'Etat ont tous été réélus. Sur 75 votants, 53 voix ont été données à M. Casella; 48 à M. Pedrazzini; 57 à M. Gianella; 52 à M. Ragazzi; 52 à M. Castelli.

Nous donnerons dans notre prochain numéro une relation de cette séance historique, qui clôt, espérons-le, une crise qui pouvait entraîner pour le canton du Tessin, les plus graves conséquences.

**Vaud**

Le conseil d'Etat vient de faire distribuer aux députés deux projets récemment élaborés.

Le premier modifie les dispositions du Code de procédure civile relatives au visa et à la légalisation. Le but est d'entourer ces formalités de garanties plurielles.

Ce projet cherche à faire droit à des observations répétées de la Commission de gestion.

Un second projet de décret apporte deux modifications de détail à la législation aujourd'hui en vigueur sur le dépôt à la Banque cantonale des valeurs provenant de discussions de biens.

Une jeune fille, en service dans les environs de Vevey, venait de recevoir ses

gages. Dimanche, elle s'en fut au cirque avec une de ses amis et commit l'imprudence de garder dans son portefeuille un billet de banque de 100 fr. Au moment où elle prenait sa carte, un mauvais drôle s'aperçut de la chose; et en sortant du cirque, la pauvre jeune fille se trouva allégée de sa bourse, dont le contenu représentait plusieurs mois de gage.

La police de Lausanne a arrêté deux escrocs très adroits mardi soir.

Leur procédé consistait à s'introduire dans les magasins, achetant une bagatelle quelconque et payant avec une pièce de 10 ou de 20 fr. Tandis que le marchand comptait la monnaie leur revenant, l'un des escrocs entreprenait une conversation très animée avec lui et, pendant qu'il détournait ainsi son attention, l'autre reprenait prestement la pièce de 10 ou 20 fr.

Au moment de leur arrestation, les pickpockets ont été trouvés porteurs de différentes valeurs. Mais tandis qu'on les transférait aux prisons, l'un d'eux réussit à cacher les objets les plus compromettants qu'il avait sur lui. Il fallut de nombreuses recherches pour les retrouver. Ainsi on découvrit, enfouies dans les narines, cinq pièces de cinquante centimes; quinze francs entre la doublure de ses bottines et; et enfin diverses petites sommes dans la doublure des vêtements.

**Valais**

Jeudi matin, le cadavre d'un jeune chervier a été trouvé au pied d'un rocher dans les montagnes de Mex. Ce malheureux, qui avait disparu depuis le lundi au soir, aura probablement voulu franchir un passage très dangereux pour aller à la recherche de ses chèvres et sera tombé où il a été trouvé.

Le 20 juillet, à la gare de Bouveret, un nommé Félix Brochio (d'Aoste), demeurant à St-Maurice et père de plusieurs enfants, aidait des ouvriers à manœuvrer un wagon chargé de marbre, lorsque celui-ci, en le heurtant, le pressa contre un mur de telle façon qu'il a eu la poitrine enfoncée et que l'on craint pour sa vie.

Le même jour, on a retiré du Rhône, près Bouveret, le cadavre d'une femme d'environ 40 ans, portant barbe et cheveux bruns; ses habits annonçaient une certaine aisance.

**NOUVELLES DE L'ETRANGER**

**Lettre de Paris**

(Correspondance particulière de la Liberté.)

Paris, le 23 juillet.

Les listes électorales conservatrices. — Calvados. — Eure et Loir. — Finistère. — A Lyon. — Rappel de M. Thomson.

Les hommes d'Etat qui ont été les chefs de la majorité conservatrice, en 1874, aux 24 et 16 mai, n'ont plus une faute à commettre. Ils ont gardé encore une certaine influence dans plusieurs départements où, si nous en croyons nos informations, ils tiennent, pour la composition des listes électorales, une attitude qui pourrait, encore une fois, compromettre la cause conservatrice et nous livrer à un nouveau et désastreux bail de république.

Voilà ce qui se passe dans le Calvados, d'après une lettre écrite de Caen à l'Univers.

« On dit que l'abandon de biens ne nuit pas, en revanche, elle amène l'embarras du choix. Le Calvados va avoir sept représentants à élire. Trois des députés sortants, MM. le baron Gérard, le comte de Colbert-Laplace et Delafosse, sont du parti conservateur. Leurs candidatures ne sont pas contestées. Quatre places restent donc à prendre, pour lesquelles il n'y a pas moins de onze candidats.

« L'ancienne droite monarchique et catholique, qui n'est pas sans force dans le département, met en ligne M. le marquis de Cornulier, propriétaire-éleveur, très populaire dans la plaine de Caen; M. le vicomte Paul de Neuville, fils de l'ancien député de ce nom; M. le marquis de Fournès, ancien commandant des mobiles du Calvados, ancien préfet, et M. Sorret de Boisbrunet, magistrat destitué qui a failli être réélu en 1881.

« Les anciens orléanistes proposent MM. le duc d'Harcourt, ancien député; Albert Delacour, ancien député; Conrad de Witt, conseiller général et Paulmier, fils de l'ancien sénateur de ce nom.

« Les bonapartistes, enfin, ont pour candidats MM. Desloges, ancien député; Flaudin, ancien député, et Engerand, directeur du journal *L'ami de l'Ordre* qui se publie à Caen. Il s'agit, au milieu de tous ces noms, d'en choisir quatre qui donnent une satisfaction raisonnable aux diverses nuances conservatrices, et aussi, autant que possible, aux intérêts de chaque arrondissement. Le problème est peut-être difficile, mais il n'est pas insoluble à coup sûr.

« Une candidature, parmi celles qui viennent d'être citées semble être la pierre d'échappement à l'entente si lente à se produire. C'est celle de M. Albert Delacour, pour laquelle M. Bocher passe pour avoir un faible.

« M. Delacour a été député du Calvados de 1874 à 1877. Les conservateurs l'avaient élu, et beaucoup d'entre eux ne lui pardonneront pas d'avoir, dans les deux dernières années de son mandat, à peu près abandonné leur cause. « Il est de fait que, dans les principales ques-

tions politiques et religieuses, M. Delacour, de 1875 à 1877, a presque toujours — le *Journal officiel* en fait foi — voté avec le centre-gauche et la gauche.

« A l'heure qu'il est, M. Delacour se dit de nouveau conservateur. Mais comment se fier à une évolution de ce genre? »

« Cette candidature écartée, la liste conservatrice du Calvados surgira d'elle-même, en quelque sorte, avec toutes les chances de l'emporter.

« La République a tellement trompé, ruiné et opprimé le pays, que la réaction des intérêts compromis est toute prête à se manifester, dans le Calvados, surtout, où le bon sens domine si complètement.

« On sait d'ailleurs que, jusqu'à présent, les républicains calvadosiens s'agitent dans le vide. Leurs journaux sont remplis d'annonces de réunions partielles ou plénières, d'élections de délégués de canton et d'arrondissement. Mais eux-mêmes avouent que leurs candidats sont rares et qu'ils auront de la peine, en fin de compte, à composer une liste acceptable.

« Que les conservateurs du Calvados se hâtent d'agir et leur succès est assuré. »

Les mêmes faits se produisent dans d'autres départements.

Samedi dernier, à Chartres, le Comité conservateur a arrêté une liste de quatre candidats pour les prochaines élections législatives.

Ce sont: MM. le baron Pron, conseiller général, ancien préfet de l'Empire; Petit-Mangin, avocat très connu à Chartres; Raoul de Saint-Laumer, ancien auditeur au conseil d'Etat, et Amédée Lefèvre-Pontalis, ancien député.

Les deux premiers candidats dont les noms figurent sur cette liste sont impérialistes, et M. de Saint-Laumer est un conservateur tout prêt à se rallier à la monarchie. M. Amédée Lefèvre-Pontalis a toujours siégé à droite dans nos précédentes assemblées.

Les républicains sont très divisés dans ce département. En regard de la liste formée par les républicains sortants, et où figure Monsieur Truelle qui a été le 12 juillet fort mal accueilli au concours agricole de la Loupe, on parle d'une seconde liste républicaine que patronnerait le sénateur Labiche.

Le Comité conservateur à Brest, a bon espoir pour la réélection, dimanche prochain, dans le Finistère, des quatre sénateurs invalidés.

Le préfet du Rhône a mandaté au ministre de l'intérieur que l'avortement de la discussion sur les filés de coton, allait produire, à Lyon, l'effet le plus déplorable et achèverait probablement la déroute du parti républicain modéré.

P.-S. — M. Thomson, gouverneur de la Cochinchine vient de recevoir l'ordre de s'embarquer le 27 courant pour rentrer en France. Mieux vaut tard que jamais.

**L'empereur Guillaume à Gastein**

Mercredi matin, à dix heures, l'empereur Guillaume a fait sa première sortie.

L'empereur, en habit noir, coiffé d'un chapeau à haute forme, a quitté l'hôtel des Bains en compagnie du comte de Lehndorff. Comme d'habitude, il était précédé de quelques gendarmes et de deux agents de police. Derrière lui marchait son valet de chambre, portant sur le bras le pardessus de l'empereur. Puis venait encore deux agents et un gendarme.

L'empereur s'appuyait sur une canne et ne marchait qu'avec une grande difficulté. La jambe droite semble très gênée dans ses mouvements. A chaque instant, l'empereur était obligé de s'arrêter pour respirer. En marchant, le haut du corps incline sensiblement en avant, de sorte que le souverain paraît plus petit qu'il n'est en réalité.

Arrivé à l'hôtel du Cerf, qui se trouve à six cents pas environ de l'hôtel des Bains, l'empereur était épuisé; il dut s'asseoir sur un banc, où il resta plus de vingt minutes; il fut obligé de retourner en voiture à l'hôtel.

Après avoir pris quelque repos, il reçut selon son habitude les personnes de sa suite qui avaient des rapports à lui présenter. A quatre heures eut lieu le dîner auquel était invité le comte de Thun, gouverneur de la province, et le général allemand Rauch. Immédiatement après le dîner, l'empereur fit une promenade en voiture.

**Les obsèques de l'amiral Courbet**

Le préfet maritime de Toulon vient d'adresser au ministre de la marine un rapport sur les dispositions qu'il compte prendre pour le débarquement et le transport des restes funèbres du glorieux amiral.

Dans l'arsenal, on va dresser un immense catafalque où le cercueil sera déposé dès son arrivée.

Puis une messe sera dite par l'aumônier maritime, les honneurs seront rendus et le transport à la gare aura lieu entre une double haie de soldats et de marins.

Il est probable que l'amiral Galiber adoptera le projet du préfet et s'occupera très prochainement aussi de la grande cérémonie funèbre des Invalides.

**Petites nouvelles politiques**

Dans la nuit de lundi à mardi, les soldats marocains envoyés à y a quelques mois à Berlin pour y faire leur éducation militaire, ont causé un scandale inouï. Ils sont sortis de

leur caserne, alors qu'à 10 h. ils doivent être rentrés. Ils parlaient avec des femmes à la rue; un schutzmann ayant voulu les faire rentrer, ils se sont rués sur lui, il y a eu des coups de sabre, d'autres gendarmes sont accourus au secours de leur collègue, aussitôt une masse énorme de monde s'est portée à la rue Schützmann où la chose se passait. Les Marocains ont tiré des coups de revolvers des fenêtres de leur caserne sur la foule, celle-ci était exaspérée, elle voulait pénétrer dans la maison et exterminer les Africains. Des patrouilles accoururent et purent disperser la foule; les Marocains ont été mis aux arrêts; l'un d'eux est grièvement blessé aux bras et aux mains.

On mande de Londres que, à la suite d'informations reçues à Scotland-Yard, les agents chargés de la surveillance des monuments publics ont reçu l'ordre de redoubler de vigilance. On craint de nouveaux attentats des dynamiteurs. Des agents en bourgeois sont postés aux abords du palais de Justice. On annonce que la police a reçu l'ordre d'arrêter un individu qui vient d'Amérique et qui doit débarquer demain.

On a fait quelque bruit, il y a deux ou trois jours, au sujet des difficultés mises par les autorités de Terre-Neuve aux opérations des pêcheurs étrangers.

Il résulte des renseignements pris par le ministre des affaires étrangères de France auprès du Foreign-Office que les craintes qu'on avait de voir le Parlement local de Terre-Neuve prendre des mesures pour empêcher les pêcheurs français de s'approvisionner d'appâts ne sont pas fondées. Le cabinet anglais ne croit pas que rien de pareil doive être tenté; en tout cas, il a donné l'assurance qu'il empêcherait qu'aucune entrave fût apportée à l'exercice de la profession des pêcheurs français.

Le *Dziennik*, journal de Posen, a publié une circulaire confidentielle, du 10 juillet, émanée des autorités prussiennes, qui enjoint à leurs agents de se saisir, à l'occasion s'en présente, de la personne de l'explorateur polonais Scholz-Rogosinski, qui, actuellement, se trouve en route pour revenir de Cameroun dans son pays, à Varsovie.

L'Indépendance belge publie une dépêche de Saint-Pétersbourg du 20 juillet, qui dit que les Anglais, après avoir établi à Quelpaert (Port Hamilton, Corée) des dépôts de charbon, y ont élevé des fortifications.

On apprend, de plus, qu'ils ont posé un câble sous-marin entre Quelpaert et une île du Yang-tse-Kiang.

On prétend que la pose du câble est passée inaperçue de trois vaisseaux de guerre russes, placés en observation dans les eaux de Quelpaert.

**CANTON DE FRIBOURG**

Aujourd'hui samedi a lieu au Séminaire l'ordination à la prêtrise de MM. les abbés: Bavaud, de Bottens (Vaud); Bègue, de Lausanne; Bise, de Murist; Bourgeois, de Genève; Gachoud, de Treyvaux; Péclat, de Chatonnaye; Philippona, de Châtel-St-Denis; Rosset, de Montagny.

Voici les dates des premières messes qui se célébreront cette année dans le diocèse:

*Dimanche 26 juillet.*

- MM. Ch. Bègue, Lausanne.
- N. Péclat, Chatonnaye.
- L. Philippona, Châtel-Saint-Denis.
- G. Rosset, Montagny.
- J. Bourgeois, dans la chapelle du Bienheureux Canisius, à 7 heures.

*Lundi 27 juillet.*

M. Bavaud (8 1/2 h.), à la Maigrange. Sermon de M. le Supérieur du Séminaire.

*Mardi 28 juillet.*

M. Gachoud (9 h.), à Montorge. Sermon de M. Wittmann.

*Dimanche 2 août.*

M. Bise, à Murist.

La clôture des cours du collège Saint-Michel est fixée à jeudi, 30 juillet, et à 9 heures commencera la distribution des prix.

L'examen final aura lieu lundi, mardi et mercredi, 27, 28 et 29 juillet, de 7 1/2 à 10 1/2 h. et de 2 à 4 h. Cet examen est public.

La classe de philosophie donnera une dissertation lundi, 27, à 8 1/2 h. Le public y est admis.

Les membres de la Conférence de Saint-Vincent de Paul de Fribourg sont priés d'assister à une messe en l'honneur de leur saint patron, qui sera célébrée le dimanche 26, à 8 heures, dans l'église des RR. PP. Cordeliers.

Les voleurs ont fait de très bonnes affaires au Tir fédéral; le premier jour surtout les bourses et les montres ont disparu en nombre considérable.

Une dame de Fribourg, entre autres, a été allégée d'un porte-monnaie bien garni; par comble de malheur il contenait le billet de retour pour Fribourg.

**Eglise des RR. PP. Capucins**

Du 26 juillet au 1<sup>er</sup> août, bénédiction de se-



maine à 5 h. 1/2 du soir à l'église des RR. PP. Capucins. Dimanche la bénédiction aura lieu après le sermon des Tertiaires.

**Eglise du Collège**

**DIMANCHE 26 JUILLET**  
A l'occasion du troisième anniversaire de l'organisation d'un service religieux pour le quartier des Places, l'excellent musicien du Collège se fera entendre à la messe de 10 1/2 h. Collecte habituelle pour les frais du culte.  
(Communiqué.)



L'office de l'anniversaire de **M<sup>me</sup> de GENDRE née de REYNOLD** sera célébré le lundi, 27 juillet, à 9 h., dans l'église des RR. PP. Cordeliers.

**AVIS**

**La Bibliothèque catholique**, 259, rue de Morat, est fermée depuis samedi 15 juillet jusqu'au samedi 8 août. Les personnes qui ont

des livres appartenant à cette Bibliothèque sont instamment priées de les rendre de suite.

**FAITS DIVERS**

**LA POSTE EN ANGLETERRE.** — L'administration des postes et télégraphes vient de publier son trente et unième rapport annuel, lequel, comme tous les documents de cette nature, contient une foule de faits intéressants et curieux. Savez-vous combien la poste a distribué de lettres dans le Royaume-Uni, pendant les douze mois finissant au 31 mars dernier? 1,360,344,400; de cartes postales? 160,340,500; d'imprimés, de circulaires, etc...? 320,416,800; de journaux enfin? 143,674,500. Ajoutez à cela 22,904,373 colis postaux et toute la correspondance expédiée à l'étranger et dans les colonies, et vous m'accorderez que les employés des postes de Sa Majesté britannique ne sont pas des fainéants. M. de Malarte, l'apôtre des caisses d'épargne postales, sera ravi d'apprendre que cette institution fait des progrès en Angleterre. Au 31 décembre dernier, les sommes déposées représentaient un total de 44,773,775 livres sterling, soit 1,119,344,300 fr. Bien qu'il y ait une amélioration marquée sous ce rapport, 5,626,875 lettres ont été en voyées au rebut. Sur ce nombre il n'y en avait

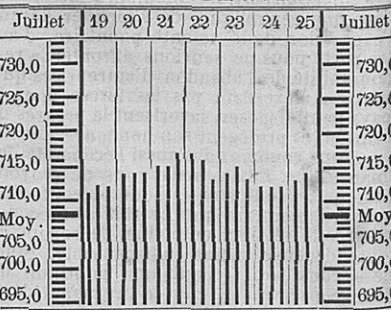
pas moins de 26,472 qui avaient été jetées à la poste sans aucune adresse, et parmi celles-ci 1,736 contenaient de l'argent pour une somme totale de 3,898 livres sterling, près de 100,000 francs! Autre exemple d'incurie inexplicable: dans une boîte à lettre de Birmingham on a trouvé 2 chèques, l'un de 117 livres, l'autre de 20 livres; ni l'un ni l'autre n'avaient d'enveloppes; tous deux étaient payables au porteur. On les retourna à la personne dont ils portaient la signature. Encore un trait d'originalité: à Liverpool, un individu jeta à la boîte un simple timbre-poste d'un penny sur lequel il avait écrit une lettre de 26 mots. Il recommença à deux reprises cette expérience. La troisième fois il écrivit sa lettre sur un timbre d'un demi-penny; alors l'administration fit payer double port au destinataire pour affranchissement insuffisant, et cette mesure mit fin à la plaisanterie. A Greenock, le maître de poste entendit des bruits étranges qui sortaient d'un colis confié à l'administration. Il ouvrit la boîte et se trouva en présence d'un malheureux hibou à moitié mort de faim et de fatigue. Il donna des soins à l'animal et l'expédia au destinataire par le chemin de fer.

F. DE B.

M. SOUSSENS, Rédacteur.

**OBSERVATOIRE METEOROLOGIQUE DE FRIBOURG**

**BAROMETRE**  
Les observations sont recueillies chaque jour à 7 h. du matin et 1 h. et 7 h. du soir.



**THERMOMETRE (Centigrade)**

Juliet	19	20	21	22	23	24	25	Juliet
7 h. matin	17	17	19	17	16	16	14	7 h. matin
1 h. soir	23	23	23	23	24	23		1 h. soir
7 h. soir	19	22	22	21	21	21		7 h. soir
Minimum	17	17	19	17	16	16		Minimum
Maximum	23	23	23	23	24	24		Maximum

**Pour tout ce qui concerne les Annonces, s'adresser exclusivement à l'Agence suisse de Publicité ORELL, FUSSLI & C<sup>o</sup>, 69, rue des Epouses, FRIBOURG**

**A VENDRE**

Trois machines à vapeur de 25 à 30 chevaux.  
Une machine à vapeur de 8 à 10 chevaux.  
Deux machines à vapeur de 6 à 8 chevaux.  
Deux machines à vapeur de 4 à 6 chevaux.  
Deux machines à vapeur de 3 à 4 chevaux.  
Deux machines à vapeur de 1 1/2 à 2 chevaux.  
Un locomobile de 8 à 10 chevaux avec machine à battre le blé.  
Un locomobile de 4 à 6 chevaux.  
Un locomobile de 3 chevaux avec machine à battre le blé.

Un tour anglais de 7 mètres de longueur.  
Un tour anglais de 6 mètres de longueur.  
Deux tours anglais de 4 mètres de longueur.  
Deux tours anglais de 3 mètres de longueur.  
Trois tours anglais de 2 mètres de longueur.  
Un tour anglais à pédale de 1 1/2 de longueur.

Deux grandes machines à percer.  
Une raboteuse avec plateau de 2 mètres de longueur.  
Une laveuse mécanique pour teintureries.

Toutes ces machines sont visibles dans nos magasins et sont vendues à bon compte avec toutes les garanties voulues.

(O. 491) **Steiner & Ruegg**,  
(O.F.8533) Wiedikon, près Zurich.

**UNE FILLE de bonne famille**

qui parle les deux langues cherche une place comme servante ou bonne d'enfants. Préentions minimales. S'adresser sous chiffres O. 230 Me, à MM. Orell Fussli et Cie, Mulhouse, Alsace. (O. 489)

**POUR RENTIERS**

Je suis chargé de vendre une Obligation hypothécaire de 5000 francs, avec garantie sur immeubles ruraux taxés 7460 francs, intérêts 5 %.

(O. 488) **Léon Girod**,  
Procureur, à Fribourg.

**JOSEPH MOURA à Bulle.**

**Vins blancs vaudois. — Vins étrangers. — Vins fins en bouteilles, tels que: Madère, Malaga, Marsala, Malvoisie doux, Bordeaux, etc.** (O. 466)  
**Vin d'Asti à fr. 1.50 la bouteille.**

**Epicerie et Liqueurs diverses. Lessive Phénix véritable.**

**POUR AVOIR UN SOMMEIL CALME!**

Contre les moucheron, moustiques et mouches de toute espèce il n'y a pas de moyen préservatif plus efficace que les Pastilles contre les moustiques de **A. Buttner** (seules véritables portant le nom et la marque de fabrique en rouge). Prix par boîte avec prospectus, 50 centimes. [H. 2548 Q.]  
Dépôt: Pharmacie **Porcelet**, à Estavayer. Pharmacie **Sudan**, à Bulle. [O.309/426]

**UNE PERSONNE**

qui a beaucoup voyagé, connaissant plusieurs langues, cherche de l'occupation dans un magasin, bureau ou pour tenir société à une dame infirme ou âgée. S'adresser sous les initiales A. B. à MM. Orell, Fussli et Cie, à Fribourg. (O. 355)

**J. Pfister**, médecin, à **Ormalngen**, près Bâle, guérit par correspondance les maladies des voies urinaires. [H. 3013 Q.] [O. 487]

**AVIS**

**Château des Queyries GRAND VIN**

Seul concessionnaire pour la vente exclusive dans le district de Fribourg, Monsieur **Ignace ESSEIVA**, Négociant en Vins, à FRIBOURG (Suisse). (O. 438)

**HOTEL CHALET DE LA GARE ROMONT**

**Etablissement nouvellement construit, situé en face de la station, derrière le buffet actuel. Prix des plus modérés.**

Se recommande (O. 469) **F. ZIMMERMANN**, propriétaire.

**Crayons fin pour dessin & architecture. L. & C. HARDTMUTH Craie noire & blanche & crayons de couleurs.**  
Tous les artistes de l'Europe et de l'Amérique ont trouvé notre fabricant d'une supériorité incontestable. (O. F. 8411) (O. 490)

**A BULLE**

Il est offert à vendre une belle maison de bonne construction, sise en la rue des Boulevards, comprenant deux logements séparés, magasin, four pour confiseur, buanderie, deux jardins et charmille.

Clientèle du magasin assurée.

Conditions de vente des plus avantageuses.

S'adresser à M. **Albert Berthoud**, à Bulle, ou au soussigné au dit lieu.

(O. 483)

**A. DAVET.**

**PENDANT LES CHALEURS**

nous recommandons la cure complète du véritable

**COGNAC FERRUGINEUX GOLLIEZ à la marque des deux palmiers**

apprécié depuis 12 ans comme réparateur, excellent fortifiant et par sa réelle efficacité contre l'anémie, les pâles couleurs, le manque d'appétit, les maux de cœur, mauvaises digestions et la faiblesse générale ou locale.

Eviter les contrefaçons en exigeant sur chaque flacon la marque des deux palmiers.

Le litre 5 francs, le demi-litre 2 francs 50.

Dépôt général: **PHARMACIE GOLLIEZ**, à MORAT, où chacun peut demander la cinquième édition de l'intéressante brochure gratuite intitulée: *Hygiène et premiers secours en attendant le médecin.* 4705x (O. 324/457)

**LE PRÊTRE**

Par saint **Alphonse de Liguori**

TOME PREMIER

**SELVA**

recueil de matériaux pour retraites ecclésiastiques pouvant servir aux prêtres pour leurs lectures spirituelles.

Un beau volume in-12, caractères elzéviens.

Prix: 2 fr. 50.

**A LOUER**

sous de favorables conditions une auberge bien fréquentée à la Basse-Ville, à Fribourg. S'adresser par lettre sous chiffres O. 486/358 à l'Agence de publicité **Orell, Fussli et Cie**, à Fribourg.

**Brochures de propagande**

**Manuel de l'écolier chrétien**, petite brochure de 50 pages, à 15 cent.; 1 fr. 60 la douz.; 12 fr. le cent; 100 fr. le mille.

**Petit Pensez-y-bien**, à l'usage de la jeunesse. Prix 10 cent. l'exemplaire; 1 fr. 10 la douz.; 8 fr. le cent; 70 fr. le mille.

**Châtiments épouvantables contre les profanateurs de la confession**, par un prêtre du diocèse de Besançon. Prix 25 cent. l'exemplaire.

**Petit traité de la reconnaissance envers Dieu**, à l'usage de la jeunesse. Prix 25 cent. l'exemplaire; 20 fr. le cent.

**Le très saint sacrifice de la Messe**, par le chanoine J. M. A., missionnaire apostolique. Prix 20 cent.

**Les vertus chrétiennes et les exercices des saints pour les former en nous**, par le P. Mathieu-Joseph. Un joli volume de 380 pages, prix 50 cent.

**Patronage de la Jeunesse**

**Demande de places:**

Un apprenti chapelier cherche une place.  
Un jeune homme français ayant fait des études philosophiques et théologiques, et sachant très bien l'allemand, cherche une place comme précepteur. [233]

Une jeune fille allemande sachant assez bien le français, cherche une place en France ou dans la Suisse française.

Une jeune fille de 20 ans connaissant les deux langues, un peu de piano et le service postal et télégraphique cherche à se placer.

Un homme d'âge mûr connaissant plusieurs langues, cherche une place comme instituteur dans un pensionnat. [202]

Un jeune homme français cherche à se placer comme ouvrier boulanger [195].

Un ouvrier cordonnier. — Un domestique laïc. — Un coiffeur.

Des ouvrières tailleuses, modistes, lingères, repasseuses; des jeunes gens comme garçons de bureau ou employés de commerce, etc.

**On demande:**

On demande un apprenti maréchal, il pourrait faire son apprentissage gratis.

Une bonne cuisinière recommandable sous tous les rapports, tranquille et pieuse, ne tenant pas à habiter la ville.

Une famille de Saint-Gall prendrait en pension quelques jeunes filles de 12 à 15 ans. Elles pourraient apprendre l'allemand et fréquenter l'excellente école secondaire des Sœurs. Prix de la pension (avec blanchissage et écolage): 60 fr. par mois.

Une jeune fille de Fribourg qui désirerait apprendre l'état de tailleur [71].

Un ouvrier tonnelier connaissant les soins de la cave.

Un marchand de vin cherche un tonnelier très expert dans sa partie et connaissant les différentes sortes de vin. (155)

On demande une personne connaissant parfaitement la cuisine et munie de bons certificats.

Un apprenti mécanicien.

Les demandes sans recommandation des révérends curés ou du Comité de l'Association suisse de Pie IX, ainsi que les lettres non affranchies, ne sont pas prises en considération.

Dès que les personnes ci-dessus indiquées auront trouvé une place, elles sont priées d'en avvertir le directeur, M. l'abbé Josef, à la cure de Saint-Maurice, à Fribourg, Suisse.